

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/04/2010
Réception par le Prefet : 06/04/2010
Publication : 09/04/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-5-8-6

Séance du jeudi 1^{er} avril 2010

POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES : AIDES ET SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES LIES A LA VIE SCOLAIRE.

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2009-5-8-4 du Conseil Général du 9 décembre 2009, relative à la politique des actions éducatives en 2010, donnant délégation à la Commission Permanente pour le suivi des dossiers,
- VU la délibération n° CG-2009-5-1-11 du Conseil Général du 10 décembre 2009 fixant le budget primitif du Département pour 2010,
- VU l'avis de la 8^{ème} commission, lors de sa réunion du 12 février 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve et autorise le Président du Conseil Général à signer, avec le CRDP d'Alsace, l'avenant annexé au rapport,
- Attribue les subventions suivantes, pour un montant total de 110 431 € :
 - ❖ Chapitre 67, nature 6713, fonction 28 :
 - Mathématiques Sans Frontières : 8 500 €
 - AFDET, section Alsace : 500 €
 - Association départementale des PEEP : 500 €
 - Association des Amis de Marcel Rudloff : 500 €

| | |
|---|----------|
| ❖ <u>Chapitre 65, nature 65738, fonction 28 :</u> | |
| - CRDP d'Alsace : | 63 000 € |
| ❖ <u>Chapitre 65, nature 6574, fonction 28 :</u> | |
| - Educ'Envia 68 : | 10 000 € |
| - OCCE 68 : | 3 100 € |
| - Association JEF : | 15 000 € |
| - OCCE (ULE de la Maison Centrale d'ENSISHEIM) | 5 380 € |
| - OCCE (ULE de la Maison d'Arrêt de COLMAR) | 1 307 € |
| - OCCE (ULE de la Maison d'Arrêt de MULHOUSE) | 2 644 € |

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions